PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

2021-06-18

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 8 h 43 le 18 juin 2021 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau

EST AUSSI PRÉSENTE Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Marquage des lignes de rues
5. Corridor piétonnier et cycliste sur chemin de Hatley Centre
6. Réparation du pavage chemin de Capelton
7. Clôture de la séance

21-06-18.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 8 h 43 et déclare la séance ouverte.

21-06-18.02 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

21-06-18.03 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

21-06-18.04 **MARQUAGE DES LIGNES DE RUES**

ATTENDU QU'il y a lieu de faire le marquage des lignes de rues;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix à cinq entreprises de marquage de lignes de rues;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu seulement une offre de service et de prix, de Lignes Maska à 15 154 $ plus taxes, pour 22,96 km de ligne simple continue jaune et 45,92 km de lignes de rive, chacune à 220 $ le kilomètre;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le contrat pour le marquage des lignes de rues à Lignes Maska pour 15 154 $ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

21-06-18.05 **CORRIDOR PIÉTONNIER ET CYCLISTE SUR CHEMIN DE HATLEY CENTRE**

ATTENDU QUE les infrastructures routières doivent permettre aux cyclistes et aux piétons de se déplacer de manière sécuritaire;

ATTENDU QUE le Conseil municipal du Canton de Hatley a manifesté dans son plan triennal d'immobilisation 2020-2023 le souhait d'investir dans la création de corridors piétonniers et cyclistes sécuritaires sur son territoire;

ATTENDU QUE le chemin de Hatley Centre, entre le chemin du Lac et le Village de North Hatley, est un lieu prisé des piétons et des cyclistes;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'administration à fournir des estimations et des scénarios de réalisation d'un corridor afin de contribuer à la sécurité piétonnière et cycliste sur le chemin Hatley Centre, plus précisément entre le chemin du Lac et le Village de North Hatley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

21-06-18.06 **RÉPARATION DU PAVAGE CHEMIN DE CAPELTON**

ATTENDU le bris d'aqueduc sous le chemin de Capelton (route 108) à l'hiver dernier;

ATTENDU l'autorisation du ministère des Transports pour effectuer la réparation de l'aqueduc ainsi que la réparation du pavage suite à l'excavation;

ATTENDU la réparation du pavage requise sur le chemin Vaughan près du chemin de Capelton

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de l'entreprise David Leblond inc. pour lesdites réparations du pavage au coût de 8 527,60 $ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

21-06-18.07 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Vincent Fontaine propose la clôture de la séance à 8 h 54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau Maire	Kyanne Ste-Marie Directrice générale